ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
PUY-DE-DOME

VOLLEY BALL

Saison 2024-2025



Fédération sportive de la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Comité Départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme
31 rue Pélissier / 63100 Clermont-Ferrand - ☎ 04 73 14 79 12
accueil@ufolep63.org – www.ufolep63.org

COMMISSION VOLLEY-BALL

NOM - PRENOM	TELEPHONE FIXE	TELEPHONE PORTABLE	MAIL
CROS Sébastien		06.23.99.12.48	bastoucros@wanadoo.fr
DAUBORD Sylvie	04.73.60.06.65	06.20.15.16.77	sylvie.daubord@orange.fr
DE NASCIMIENTO Laurent		06.75.82.06.67	lau.donac@gmail.com
LANDRIEUX Frederick		07.70.41.14.25	fredland72@gmail.com
MICHEL Stéphane		06.99.87.01.47	smichel63@yahoo.fr
MOIROUX-DIAT Christophe		07.60.58.36.35	chrisroudia63@gmail.com
RAYNAUD Dominique	09.72.92.04.73	06.17.68.41.14	domiraynaud@sfr.fr
SARDIER François		06.08.87.44.81	francois63000@hotmail.com
SCIORTINO Rodolphe		06.62.67.31.08	rodolphe.sciortino@gmail.com

BILAN DE LA SAISON 2023-2024

848 licenciés (**+79**) pour le département 63

PALMARES

EXCELLENCE	F.L.J.E.P. MENETROL 1
PROMOTION D'EXCELLENCE	LEMBRON VB
ACCESSION	AMBERT
HONNEUR	CHAMPEIX 2
PROMOTION D'HONNEUR	GERZAT 2
CHAMPIONNAT FEMININ A	Entente STADE / JEAN ZAY
CHAMPIONNAT FEMININ B	PERIGNAT LES SARLIEVE

CHAMPIONNAT MIXTE
LISTE DES CLUBS PAR DIVISION

EXCELLENCE	PROMO EXCELLENCE	ACCESSION
PONT DE DORE 1	CHAMPEIX 1	MENETROL 2
STADE CLERMONTOIS 1	VIC - PARENT 1	STADE CLERMONTOIS 2
A.L. CEBAZAT	AMBERT	ROMAGNAT 2
ST YORRE	PERIGNAT LES SARLIEVE 2	JEAN ZAY 2
VICHY 1	SAINT POURÇAIN 1	SA THIERS 1
MENETROL 1	RIOM 1	PONT DE DORE 2
AIA 1	CHAPPES	AIA 3
CEBZAT VB	JEAN ZAY 1	GERZAT 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	USAM 1	GELLES
LEMBRON	ROMAGNAT 1	CUC 1

HONNEUR A	HONNEUR B	PROMO HONNEUR A	PROMO HONNEUR B
RIOM 2	COMBRONDE 1	MANZAT 1	PONT DE DORE 3
COURPIERE	AIA 2	VOLVIC	ORCET 3
ORCET 2	GERZAT 2	RIOM 3	ST FLOUR
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	PERPEZAT 1	USAM 3	NOHANENT 2
BRIOUDE	ROMAGNAT 3	CUC 3	CUC 2
CHAMPEIX 2	LA BOURBOULE	COMBRONDE 2	MANZAT 2
STADE CLERMONTOIS 3	STADE CLERMONTOIS 4	MESSEIX BL	VIC-PARENT 2
COURNON	ORCET 1	Exempt	RIOM 4
JEAN ZAY 3	NOHANENT 1	PERPEZAT	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
USAM 2	VICHY 2	SAINT POURÇAIN	SA THIERS 2

FEMININE EXCELLENCE	FEMININE HONNEUR	LOISIR
A.L. CEBAZAT 2	CHAMPEIX	CHAMPEIX 3
PONT DE DORE	LEMBRON	COURNON 2
ENTENTE STADE / JEAN ZAY	RIOM	COURPIERE 2
A.L. CEBAZAT 1	A.L. CEBAZAT 3	USGA
COMBRONDE	A.L. CEBAZAT 4	VIC/PARENT 3
PERIGNAT LES SARLIEVE	AMBERT	

EXCELLENCE

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
PONT DE DORE 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
STADE CLERMONTOIS 1	/	CEBZAT VB
A.L. CEBAZAT	/	MENETROL 1
ST YORRE	/	AIA 1
VICHY 1	/	LEMBRON
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
PONT DE DORE 1	/	VICHY 1
AIA 1	/	MENETROL 1
CEBZAT VB	/	A.L. CEBAZAT
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	STADE CLERMONTOIS 1
LEMBRON	/	ST YORRE
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
AIA 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
ST YORRE	/	PONT DE DORE 1
VICHY 1	/	CEBZAT VB
MENETROL 1	/	STADE CLERMONTOIS 1
A.L. CEBAZAT	/	LEMBRON
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
PONT DE DORE 1	/	AIA 1
STADE CLERMONTOIS 1	/	ST YORRE
A.L. CEBAZAT	/	VICHY 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	MENETROL 1
LEMBRON	/	CEBZAT VB
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
VICHY 1	/	STADE CLERMONTOIS 1
AIA 1	/	A.L. CEBAZAT
CEBZAT VB	/	PONT DE DORE 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	ST YORRE
MENETROL 1	/	LEMBRON
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
PONT DE DORE 1	/	MENETROL 1
A.L. CEBAZAT	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
ST YORRE	/	CEBZAT VB
VICHY 1	/	AIA 1
STADE CLERMONTOIS 1	/	LEMBRON
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
STADE CLERMONTOIS 1	/	A.L. CEBAZAT
MENETROL 1	/	ST YORRE
CEBZAT VB	/	AIA 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	VICHY 1
LEMBRON	/	PONT DE DORE 1
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
PONT DE DORE 1	/	STADE CLERMONTOIS 1
ST YORRE	/	A.L. CEBAZAT
VICHY 1	/	MENETROL 1
CEBZAT VB	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
AIA 1	/	LEMBRON
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
STADE CLERMONTOIS 1	/	AIA 1
A.L. CEBAZAT	/	PONT DE DORE 1
ST YORRE	/	VICHY 1
MENETROL 1	/	CEBZAT VB
LEMBRON	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1

EXCELLENCE (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	PONT DE DORE 1
CEBZAT VB	/	STADE CLERMONTOIS 1
MENETROL 1	/	A.L. CEBAZAT
AIA 1	/	ST YORRE
LEMBRON	/	VICHY 1
Journée 11 du 3 au 7 février		
VICHY 1	/	PONT DE DORE 1
MENETROL 1	/	AIA 1
A.L. CEBAZAT	/	CEBZAT VB
STADE CLERMONTOIS 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
ST YORRE	/	LEMBRON
Journée 12 du 10 au 14 février		
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	AIA 1
PONT DE DORE 1	/	ST YORRE
CEBZAT VB	/	VICHY 1
STADE CLERMONTOIS 1	/	MENETROL 1
LEMBRON	/	A.L. CEBAZAT
Journée 13 du 10 au 14 mars		
AIA 1	/	PONT DE DORE 1
ST YORRE	/	STADE CLERMONTOIS 1
VICHY 1	/	A.L. CEBAZAT
MENETROL 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
CEBZAT VB	/	LEMBRON
Journée 14 du 24 au 28 mars		
STADE CLERMONTOIS 1	/	VICHY 1
A.L. CEBAZAT	/	AIA 1
PONT DE DORE 1	/	CEBZAT VB
ST YORRE	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
LEMBRON	/	MENETROL 1
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
MENETROL 1	/	PONT DE DORE 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	A.L. CEBAZAT
CEBZAT VB	/	ST YORRE
AIA 1	/	VICHY 1
LEMBRON	/	STADE CLERMONTOIS 1
Journée 16 du 14 au 18 avril		
A.L. CEBAZAT	/	STADE CLERMONTOIS 1
ST YORRE	/	MENETROL 1
AIA 1	/	CEBZAT VB
VICHY 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 1
PONT DE DORE 1	/	LEMBRON
Journée 17 du 5 au 9 mai		
STADE CLERMONTOIS 1	/	PONT DE DORE 1
A.L. CEBAZAT	/	ST YORRE
MENETROL 1	/	VICHY 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	CEBZAT VB
LEMBRON	/	AIA 1
Journée 18 du 12 au 16 mai		
AIA 1	/	STADE CLERMONTOIS 1
PONT DE DORE 1	/	A.L. CEBAZAT
VICHY 1	/	ST YORRE
CEBZAT VB	/	MENETROL 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 1	/	LEMBRON

PROMOTION D'EXCELLENCE

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
CHAMPEIX 1	/	USAM 1
VIC - PARENT 1	/	JEAN ZAY 1
AMBERT	/	RIOM 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	CHAPPES
SAINT POURÇAIN 1	/	ROMAGNAT 1
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
CHAMPEIX 1	/	SAINT POURÇAIN 1
CHAPPES	/	RIOM 1
JEAN ZAY 1	/	AMBERT
USAM 1	/	VIC - PARENT 1
ROMAGNAT 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
CHAPPES	/	USAM 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	CHAMPEIX 1
SAINT POURÇAIN 1	/	JEAN ZAY 1
RIOM 1	/	VIC - PARENT 1
AMBERT	/	ROMAGNAT 1
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
CHAMPEIX 1	/	CHAPPES
VIC - PARENT 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
AMBERT	/	SAINT POURÇAIN 1
USAM 1	/	RIOM 1
ROMAGNAT 1	/	JEAN ZAY 1
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
SAINT POURÇAIN 1	/	VIC - PARENT 1
CHAPPES	/	AMBERT
JEAN ZAY 1	/	CHAMPEIX 1
USAM 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
RIOM 1	/	ROMAGNAT 1
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
CHAMPEIX 1	/	RIOM 1
AMBERT	/	USAM 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	JEAN ZAY 1
SAINT POURÇAIN 1	/	CHAPPES
VIC - PARENT 1	/	ROMAGNAT 1
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
VIC - PARENT 1	/	AMBERT
RIOM 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
JEAN ZAY 1	/	CHAPPES
USAM 1	/	SAINT POURÇAIN 1
ROMAGNAT 1	/	CHAMPEIX 1
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
CHAMPEIX 1	/	VIC - PARENT 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	AMBERT
SAINT POURÇAIN 1	/	RIOM 1
JEAN ZAY 1	/	USAM 1
CHAPPES	/	ROMAGNAT 1
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
VIC - PARENT 1	/	CHAPPES
AMBERT	/	CHAMPEIX 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	SAINT POURÇAIN 1
RIOM 1	/	JEAN ZAY 1
ROMAGNAT 1	/	USAM 1

PROMOTION D'EXCELLENCE (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
USAM 1	/	CHAMPEIX 1
JEAN ZAY 1	/	VIC - PARENT 1
RIOM 1	/	AMBERT
CHAPPES	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
ROMAGNAT 1	/	SAINT POURÇAIN 1
Journée 11 du 3 au 7 février		
SAINT POURÇAIN 1	/	CHAMPEIX 1
RIOM 1	/	CHAPPES
AMBERT	/	JEAN ZAY 1
VIC - PARENT 1	/	USAM 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	ROMAGNAT 1
Journée 12 du 10 au 14 février		
USAM 1	/	CHAPPES
CHAMPEIX 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
JEAN ZAY 1	/	SAINT POURÇAIN 1
VIC - PARENT 1	/	RIOM 1
ROMAGNAT 1	/	AMBERT
Journée 13 du 10 au 14 mars		
CHAPPES	/	CHAMPEIX 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	VIC - PARENT 1
SAINT POURÇAIN 1	/	AMBERT
RIOM 1	/	USAM 1
JEAN ZAY 1	/	ROMAGNAT 1
Journée 14 du 24 au 28 mars		
VIC - PARENT 1	/	SAINT POURÇAIN 1
AMBERT	/	CHAPPES
CHAMPEIX 1	/	JEAN ZAY 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	USAM 1
ROMAGNAT 1	/	RIOM 1
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
RIOM 1	/	CHAMPEIX 1
USAM 1	/	AMBERT
JEAN ZAY 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
CHAPPES	/	SAINT POURÇAIN 1
ROMAGNAT 1	/	VIC - PARENT 1
Journée 16 du 14 au 18 avril		
AMBERT	/	VIC - PARENT 1
PERIGNAT LES SARLIEVE 2	/	RIOM 1
CHAPPES	/	JEAN ZAY 1
SAINT POURÇAIN 1	/	USAM 1
CHAMPEIX 1	/	ROMAGNAT 1
Journée 17 du 5 au 9 mai		
VIC - PARENT 1	/	CHAMPEIX 1
AMBERT	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
RIOM 1	/	SAINT POURÇAIN 1
USAM 1	/	JEAN ZAY 1
ROMAGNAT 1	/	CHAPPES
Journée 18 du 12 au 16 mai		
CHAPPES	/	VIC - PARENT 1
CHAMPEIX 1	/	AMBERT
SAINT POURÇAIN 1	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 2
JEAN ZAY 1	/	RIOM 1
USAM 1	/	ROMAGNAT 1

ACCESSION

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
MENETROL 2	/	GELLES
STADE CLERMONTOIS 2	/	GERZAT 1
ROMAGNAT 2	/	PONT DE DORE 2
JEAN ZAY 2	/	AIA 3
SA THIERS 1	/	CUC 1
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
MENETROL 2	/	SA THIERS 1
AIA 3	/	PONT DE DORE 2
GERZAT 1	/	ROMAGNAT 2
GELLES	/	STADE CLERMONTOIS 2
CUC 1	/	JEAN ZAY 2
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
AIA 3	/	GELLES
JEAN ZAY 2	/	MENETROL 2
SA THIERS 1	/	GERZAT 1
PONT DE DORE 2	/	STADE CLERMONTOIS 2
ROMAGNAT 2	/	CUC 1
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
MENETROL 2	/	AIA 3
STADE CLERMONTOIS 2	/	JEAN ZAY 2
ROMAGNAT 2	/	SA THIERS 1
GELLES	/	PONT DE DORE 2
CUC 1	/	GERZAT 1
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
SA THIERS 1	/	STADE CLERMONTOIS 2
AIA 3	/	ROMAGNAT 2
GERZAT 1	/	MENETROL 2
GELLES	/	JEAN ZAY 2
PONT DE DORE 2	/	CUC 1
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
MENETROL 2	/	PONT DE DORE 2
ROMAGNAT 2	/	GELLES
JEAN ZAY 2	/	GERZAT 1
SA THIERS 1	/	AIA 3
STADE CLERMONTOIS 2	/	CUC 1
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
STADE CLERMONTOIS 2	/	ROMAGNAT 2
PONT DE DORE 2	/	JEAN ZAY 2
GERZAT 1	/	AIA 3
GELLES	/	SA THIERS 1
CUC 1	/	MENETROL 2
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
MENETROL 2	/	STADE CLERMONTOIS 2
JEAN ZAY 2	/	ROMAGNAT 2
SA THIERS 1	/	PONT DE DORE 2
GERZAT 1	/	GELLES
AIA 3	/	CUC 1
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
STADE CLERMONTOIS 2	/	AIA 3
ROMAGNAT 2	/	MENETROL 2
JEAN ZAY 2	/	SA THIERS 1
PONT DE DORE 2	/	GERZAT 1
CUC 1	/	GELLES

ACCESSION (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
GELLES	/	MENETROL 2
GERZAT 1	/	STADE CLERMONTOIS 2
PONT DE DORE 2	/	ROMAGNAT 2
AIA 3	/	JEAN ZAY 2
CUC 1	/	SA THIERS 1
Journée 11 du 3 au 7 février		
SA THIERS 1	/	MENETROL 2
PONT DE DORE 2	/	AIA 3
ROMAGNAT 2	/	GERZAT 1
STADE CLERMONTOIS 2	/	GELLES
JEAN ZAY 2	/	CUC 1
Journée 12 du 10 au 14 février		
GELLES	/	AIA 3
MENETROL 2	/	JEAN ZAY 2
GERZAT 1	/	SA THIERS 1
STADE CLERMONTOIS 2	/	PONT DE DORE 2
CUC 1	/	ROMAGNAT 2
Journée 13 du 10 au 14 mars		
AIA 3	/	MENETROL 2
JEAN ZAY 2	/	STADE CLERMONTOIS 2
SA THIERS 1	/	ROMAGNAT 2
PONT DE DORE 2	/	GELLES
GERZAT 1	/	CUC 1
Journée 14 du 24 au 28 mars		
STADE CLERMONTOIS 2	/	SA THIERS 1
ROMAGNAT 2	/	AIA 3
MENETROL 2	/	GERZAT 1
JEAN ZAY 2	/	GELLES
CUC 1	/	PONT DE DORE 2
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
PONT DE DORE 2	/	MENETROL 2
GELLES	/	ROMAGNAT 2
GERZAT 1	/	JEAN ZAY 2
AIA 3	/	SA THIERS 1
CUC 1	/	STADE CLERMONTOIS 2
Journée 16 du 14 au 18 avril		
ROMAGNAT 2	/	STADE CLERMONTOIS 2
JEAN ZAY 2	/	PONT DE DORE 2
AIA 3	/	GERZAT 1
SA THIERS 1	/	GELLES
MENETROL 2	/	CUC 1
Journée 17 du 5 au 9 mai		
STADE CLERMONTOIS 2	/	MENETROL 2
ROMAGNAT 2	/	JEAN ZAY 2
PONT DE DORE 2	/	SA THIERS 1
GELLES	/	GERZAT 1
CUC 1	/	AIA 3
Journée 18 du 12 au 16 mai		
AIA 3	/	STADE CLERMONTOIS 2
MENETROL 2	/	ROMAGNAT 2
SA THIERS 1	/	JEAN ZAY 2
GERZAT 1	/	PONT DE DORE 2
GELLES	/	CUC 1

HONNEUR A

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
RIOM 2	/	JEAN ZAY 3
COURPIERE	/	COURNON
ORCET 2	/	CHAMPEIX 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	STADE CLERMONTOIS 3
BRIOUDE	/	USAM 2
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
RIOM 2	/	BRIOUDE
STADE CLERMONTOIS 3	/	CHAMPEIX 2
COURNON	/	ORCET 2
JEAN ZAY 3	/	COURPIERE
USAM 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
STADE CLERMONTOIS 3	/	JEAN ZAY 3
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	RIOM 2
BRIOUDE	/	COURNON
CHAMPEIX 2	/	COURPIERE
ORCET 2	/	USAM 2
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
RIOM 2	/	STADE CLERMONTOIS 3
COURPIERE	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
ORCET 2	/	BRIOUDE
JEAN ZAY 3	/	CHAMPEIX 2
USAM 2	/	COURNON
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
BRIOUDE	/	COURPIERE
STADE CLERMONTOIS 3	/	ORCET 2
COURNON	/	RIOM 2
JEAN ZAY 3	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
CHAMPEIX 2	/	USAM 2
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
RIOM 2	/	CHAMPEIX 2
ORCET 2	/	JEAN ZAY 3
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	COURNON
BRIOUDE	/	STADE CLERMONTOIS 3
COURPIERE	/	USAM 2
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
COURPIERE	/	ORCET 2
CHAMPEIX 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
COURNON	/	STADE CLERMONTOIS 3
JEAN ZAY 3	/	BRIOUDE
USAM 2	/	RIOM 2
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
RIOM 2	/	COURPIERE
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	ORCET 2
BRIOUDE	/	CHAMPEIX 2
COURNON	/	JEAN ZAY 3
STADE CLERMONTOIS 3	/	USAM 2
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
COURPIERE	/	STADE CLERMONTOIS 3
ORCET 2	/	RIOM 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	BRIOUDE
CHAMPEIX 2	/	COURNON
USAM 2	/	JEAN ZAY 3

HONNEUR A (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
JEAN ZAY 3	/	RIOM 2
COURNON	/	COURPIERE
CHAMPEIX 2	/	ORCET 2
STADE CLERMONTOIS 3	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
USAM 2	/	BRIOUDE
Journée 11 du 3 au 7 février		
BRIOUDE	/	RIOM 2
CHAMPEIX 2	/	STADE CLERMONTOIS 3
ORCET 2	/	COURNON
COURPIERE	/	JEAN ZAY 3
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	USAM 2
Journée 12 du 10 au 14 février		
JEAN ZAY 3	/	STADE CLERMONTOIS 3
RIOM 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
COURNON	/	BRIOUDE
COURPIERE	/	CHAMPEIX 2
USAM 2	/	ORCET 2
Journée 13 du 10 au 14 mars		
STADE CLERMONTOIS 3	/	RIOM 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	COURPIERE
BRIOUDE	/	ORCET 2
CHAMPEIX 2	/	JEAN ZAY 3
COURNON	/	USAM 2
Journée 14 du 24 au 28 mars		
COURPIERE	/	BRIOUDE
ORCET 2	/	STADE CLERMONTOIS 3
RIOM 2	/	COURNON
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	JEAN ZAY 3
USAM 2	/	CHAMPEIX 2
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
CHAMPEIX 2	/	RIOM 2
JEAN ZAY 3	/	ORCET 2
COURNON	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
STADE CLERMONTOIS 3	/	BRIOUDE
USAM 2	/	COURPIERE
Journée 16 du 14 au 18 avril		
ORCET 2	/	COURPIERE
PERIGNAT LES SARLIEVE 3	/	CHAMPEIX 2
STADE CLERMONTOIS 3	/	COURNON
BRIOUDE	/	JEAN ZAY 3
RIOM 2	/	USAM 2
Journée 17 du 5 au 9 mai		
COURPIERE	/	RIOM 2
ORCET 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
CHAMPEIX 2	/	BRIOUDE
JEAN ZAY 3	/	COURNON
USAM 2	/	STADE CLERMONTOIS 3
Journée 18 du 12 au 16 mai		
STADE CLERMONTOIS 3	/	COURPIERE
RIOM 2	/	ORCET 2
BRIOUDE	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 3
COURNON	/	CHAMPEIX 2
JEAN ZAY 3	/	USAM 2

HONNEUR B

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
COMBRONDE 1	/	NOHANENT 1
AIA 2	/	ORCET 1
GERZAT 2	/	LA BOURBOULE
PERPEZAT 1	/	STADE CLERMONTOIS 4
ROMAGNAT 3	/	VICHY 2
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
COMBRONDE 1	/	ROMAGNAT 3
STADE CLERMONTOIS 4	/	LA BOURBOULE
ORCET 1	/	GERZAT 2
NOHANENT 1	/	AIA 2
VICHY 2	/	PERPEZAT 1
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
STADE CLERMONTOIS 4	/	NOHANENT 1
PERPEZAT 1	/	COMBRONDE 1
ROMAGNAT 3	/	ORCET 1
LA BOURBOULE	/	AIA 2
GERZAT 2	/	VICHY 2
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
COMBRONDE 1	/	STADE CLERMONTOIS 4
AIA 2	/	PERPEZAT 1
GERZAT 2	/	ROMAGNAT 3
NOHANENT 1	/	LA BOURBOULE
VICHY 2	/	ORCET 1
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
ROMAGNAT 3	/	AIA 2
STADE CLERMONTOIS 4	/	GERZAT 2
ORCET 1	/	COMBRONDE 1
NOHANENT 1	/	PERPEZAT 1
LA BOURBOULE	/	VICHY 2
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
COMBRONDE 1	/	LA BOURBOULE
GERZAT 2	/	NOHANENT 1
PERPEZAT 1	/	ORCET 1
ROMAGNAT 3	/	STADE CLERMONTOIS 4
AIA 2	/	VICHY 2
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
AIA 2	/	GERZAT 2
LA BOURBOULE	/	PERPEZAT 1
ORCET 1	/	STADE CLERMONTOIS 4
NOHANENT 1	/	ROMAGNAT 3
VICHY 2	/	COMBRONDE 1
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
COMBRONDE 1	/	AIA 2
PERPEZAT 1	/	GERZAT 2
ROMAGNAT 3	/	LA BOURBOULE
ORCET 1	/	NOHANENT 1
STADE CLERMONTOIS 4	/	VICHY 2
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
AIA 2	/	STADE CLERMONTOIS 4
GERZAT 2	/	COMBRONDE 1
PERPEZAT 1	/	ROMAGNAT 3
LA BOURBOULE	/	ORCET 1
VICHY 2	/	NOHANENT 1

HONNEUR B (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
NOHANENT 1	/	COMBRONDE 1
ORCET 1	/	AIA 2
LA BOURBOULE	/	GERZAT 2
STADE CLERMONTOIS 4	/	PERPEZAT 1
VICHY 2	/	ROMAGNAT 3
Journée 11 du 3 au 7 février		
ROMAGNAT 3	/	COMBRONDE 1
LA BOURBOULE	/	STADE CLERMONTOIS 4
GERZAT 2	/	ORCET 1
AIA 2	/	NOHANENT 1
PERPEZAT 1	/	VICHY 2
Journée 12 du 10 au 14 février		
NOHANENT 1	/	STADE CLERMONTOIS 4
COMBRONDE 1	/	PERPEZAT 1
ORCET 1	/	ROMAGNAT 3
AIA 2	/	LA BOURBOULE
VICHY 2	/	GERZAT 2
Journée 13 du 10 au 14 mars		
STADE CLERMONTOIS 4	/	COMBRONDE 1
PERPEZAT 1	/	AIA 2
ROMAGNAT 3	/	GERZAT 2
LA BOURBOULE	/	NOHANENT 1
ORCET 1	/	VICHY 2
Journée 14 du 24 au 28 mars		
AIA 2	/	ROMAGNAT 3
GERZAT 2	/	STADE CLERMONTOIS 4
COMBRONDE 1	/	ORCET 1
PERPEZAT 1	/	NOHANENT 1
VICHY 2	/	LA BOURBOULE
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
LA BOURBOULE	/	COMBRONDE 1
NOHANENT 1	/	GERZAT 2
ORCET 1	/	PERPEZAT 1
STADE CLERMONTOIS 4	/	ROMAGNAT 3
VICHY 2	/	AIA 2
Journée 16 du 14 au 18 avril		
GERZAT 2	/	AIA 2
PERPEZAT 1	/	LA BOURBOULE
STADE CLERMONTOIS 4	/	ORCET 1
ROMAGNAT 3	/	NOHANENT 1
COMBRONDE 1	/	VICHY 2
Journée 17 du 5 au 9 mai		
AIA 2	/	COMBRONDE 1
GERZAT 2	/	PERPEZAT 1
LA BOURBOULE	/	ROMAGNAT 3
NOHANENT 1	/	ORCET 1
VICHY 2	/	STADE CLERMONTOIS 4
Journée 18 du 12 au 16 mai		
STADE CLERMONTOIS 4	/	AIA 2
COMBRONDE 1	/	GERZAT 2
ROMAGNAT 3	/	PERPEZAT 1
ORCET 1	/	LA BOURBOULE
NOHANENT 1	/	VICHY 2

PROMOTION D'HONNEUR A

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
MANZAT 1	/	PERPEZAT
VOLVIC	/	Exempt
RIOM 3	/	COMBRONDE 2
USAM 3	/	MESSEIX BL
CUC 3	/	SAINT POURÇAIN
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
MANZAT 1	/	CUC 3
MESSEIX BL	/	COMBRONDE 2
Exempt	/	RIOM 3
PERPEZAT	/	VOLVIC
SAINT POURÇAIN	/	USAM 3
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
MESSEIX BL	/	PERPEZAT
USAM 3	/	MANZAT 1
CUC 3	/	Exempt
COMBRONDE 2	/	VOLVIC
RIOM 3	/	SAINT POURÇAIN
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
MANZAT 1	/	MESSEIX BL
VOLVIC	/	USAM 3
RIOM 3	/	CUC 3
PERPEZAT	/	COMBRONDE 2
SAINT POURÇAIN	/	Exempt
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
CUC 3	/	VOLVIC
MESSEIX BL	/	RIOM 3
Exempt	/	MANZAT 1
PERPEZAT	/	USAM 3
COMBRONDE 2	/	SAINT POURÇAIN
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
MANZAT 1	/	COMBRONDE 2
RIOM 3	/	PERPEZAT
USAM 3	/	Exempt
CUC 3	/	MESSEIX BL
VOLVIC	/	SAINT POURÇAIN
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
VOLVIC	/	RIOM 3
COMBRONDE 2	/	USAM 3
Exempt	/	MESSEIX BL
PERPEZAT	/	CUC 3
SAINT POURÇAIN	/	MANZAT 1
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
MANZAT 1	/	VOLVIC
USAM 3	/	RIOM 3
CUC 3	/	COMBRONDE 2
Exempt	/	PERPEZAT
MESSEIX BL	/	SAINT POURÇAIN
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
VOLVIC	/	MESSEIX BL
RIOM 3	/	MANZAT 1
USAM 3	/	CUC 3
COMBRONDE 2	/	Exempt
SAINT POURÇAIN	/	PERPEZAT

PROMOTION D'HONNEUR A (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
PERPEZAT	/	MANZAT 1
Exempt	/	VOLVIC
COMBRONDE 2	/	RIOM 3
MESSEIX BL	/	USAM 3
SAINT POURÇAIN	/	CUC 3
Journée 11 du 3 au 7 février		
CUC 3	/	MANZAT 1
COMBRONDE 2	/	MESSEIX BL
RIOM 3	/	Exempt
VOLVIC	/	PERPEZAT
USAM 3	/	SAINT POURÇAIN
Journée 12 du 10 au 14 février		
PERPEZAT	/	MESSEIX BL
MANZAT 1	/	USAM 3
Exempt	/	CUC 3
VOLVIC	/	COMBRONDE 2
SAINT POURÇAIN	/	RIOM 3
Journée 13 du 10 au 14 mars		
MESSEIX BL	/	MANZAT 1
USAM 3	/	VOLVIC
CUC 3	/	RIOM 3
COMBRONDE 2	/	PERPEZAT
Exempt	/	SAINT POURÇAIN
Journée 14 du 24 au 28 mars		
VOLVIC	/	CUC 3
RIOM 3	/	MESSEIX BL
MANZAT 1	/	Exempt
USAM 3	/	PERPEZAT
SAINT POURÇAIN	/	COMBRONDE 2
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
COMBRONDE 2	/	MANZAT 1
PERPEZAT	/	RIOM 3
Exempt	/	USAM 3
MESSEIX BL	/	CUC 3
SAINT POURÇAIN	/	VOLVIC
Journée 16 du 14 au 18 avril		
RIOM 3	/	VOLVIC
USAM 3	/	COMBRONDE 2
MESSEIX BL	/	Exempt
CUC 3	/	PERPEZAT
MANZAT 1	/	SAINT POURÇAIN
Journée 17 du 5 au 9 mai		
VOLVIC	/	MANZAT 1
RIOM 3	/	USAM 3
COMBRONDE 2	/	CUC 3
PERPEZAT	/	Exempt
SAINT POURÇAIN	/	MESSEIX BL
Journée 18 du 12 au 16 mai		
MESSEIX BL	/	VOLVIC
MANZAT 1	/	RIOM 3
CUC 3	/	USAM 3
Exempt	/	COMBRONDE 2
PERPEZAT	/	SAINT POURÇAIN

PROMOTION D'HONNEUR B

Journée 1 du 4 au 8 novembre		
PONT DE DORE 3	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
ORCET 3	/	RIOM 4
ST FLOUR	/	MANZAT 2
NOHANENT 2	/	VIC-PARENT 2
CUC 2	/	SA THIERS 2
Journée 2 du 12 au 15 novembre		
PONT DE DORE 3	/	CUC 2
VIC-PARENT 2	/	MANZAT 2
RIOM 4	/	ST FLOUR
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	ORCET 3
SA THIERS 2	/	NOHANENT 2
Journée 3 du 18 au 22 novembre		
VIC-PARENT 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
NOHANENT 2	/	PONT DE DORE 3
CUC 2	/	RIOM 4
MANZAT 2	/	ORCET 3
ST FLOUR	/	SA THIERS 2
Journée 4 du 25 au 29 novembre		
PONT DE DORE 3	/	VIC-PARENT 2
ORCET 3	/	NOHANENT 2
ST FLOUR	/	CUC 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	MANZAT 2
SA THIERS 2	/	RIOM 4
Journée 5 du 2 au 6 décembre		
CUC 2	/	ORCET 3
VIC-PARENT 2	/	ST FLOUR
RIOM 4	/	PONT DE DORE 3
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	NOHANENT 2
MANZAT 2	/	SA THIERS 2
Journée 6 du 9 au 13 décembre		
PONT DE DORE 3	/	MANZAT 2
ST FLOUR	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
NOHANENT 2	/	RIOM 4
CUC 2	/	VIC-PARENT 2
ORCET 3	/	SA THIERS 2
Journée 7 du 6 au 10 janvier 2025		
ORCET 3	/	ST FLOUR
MANZAT 2	/	NOHANENT 2
RIOM 4	/	VIC-PARENT 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	CUC 2
SA THIERS 2	/	PONT DE DORE 3
Journée 8 du 13 au 17 janvier		
PONT DE DORE 3	/	ORCET 3
NOHANENT 2	/	ST FLOUR
CUC 2	/	MANZAT 2
RIOM 4	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
VIC-PARENT 2	/	SA THIERS 2
Journée 9 du 20 au 24 janvier		
ORCET 3	/	VIC-PARENT 2
ST FLOUR	/	PONT DE DORE 3
NOHANENT 2	/	CUC 2
MANZAT 2	/	RIOM 4
SA THIERS 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4

PROMOTION D'HONNEUR B (suite)

Journée 10 du 27 au 31 janvier		
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	PONT DE DORE 3
RIOM 4	/	ORCET 3
MANZAT 2	/	ST FLOUR
VIC-PARENT 2	/	NOHANENT 2
SA THIERS 2	/	CUC 2
Journée 11 du 3 au 7 février		
CUC 2	/	PONT DE DORE 3
MANZAT 2	/	VIC-PARENT 2
ST FLOUR	/	RIOM 4
ORCET 3	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
NOHANENT 2	/	SA THIERS 2
Journée 12 du 10 au 14 février		
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	VIC-PARENT 2
PONT DE DORE 3	/	NOHANENT 2
RIOM 4	/	CUC 2
ORCET 3	/	MANZAT 2
SA THIERS 2	/	ST FLOUR
Journée 13 du 10 au 14 mars		
VIC-PARENT 2	/	PONT DE DORE 3
NOHANENT 2	/	ORCET 3
CUC 2	/	ST FLOUR
MANZAT 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
RIOM 4	/	SA THIERS 2
Journée 14 du 24 au 28 mars		
ORCET 3	/	CUC 2
ST FLOUR	/	VIC-PARENT 2
PONT DE DORE 3	/	RIOM 4
NOHANENT 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
SA THIERS 2	/	MANZAT 2
Journée 15 du 31 mars au 4 avril		
MANZAT 2	/	PONT DE DORE 3
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	ST FLOUR
RIOM 4	/	NOHANENT 2
VIC-PARENT 2	/	CUC 2
SA THIERS 2	/	ORCET 3
Journée 16 du 14 au 18 avril		
ST FLOUR	/	ORCET 3
NOHANENT 2	/	MANZAT 2
VIC-PARENT 2	/	RIOM 4
CUC 2	/	PERIGNAT LES SARLIEVE 4
PONT DE DORE 3	/	SA THIERS 2
Journée 17 du 5 au 9 mai		
ORCET 3	/	PONT DE DORE 3
ST FLOUR	/	NOHANENT 2
MANZAT 2	/	CUC 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	RIOM 4
SA THIERS 2	/	VIC-PARENT 2
Journée 18 du 12 au 16 mai		
VIC-PARENT 2	/	ORCET 3
PONT DE DORE 3	/	ST FLOUR
CUC 2	/	NOHANENT 2
RIOM 4	/	MANZAT 2
PERIGNAT LES SARLIEVE 4	/	SA THIERS 2

CHAMPIONNAT FÉMININ

EXCELLENCE	**HONNEUR**
1. PONT DE DORE	1. A.L.CÉBAZAT 4
2. A.L. CÉBAZAT 1	2. A.L. CÉBAZAT 3
3. PÉRIGNAT LES SARLIEVE	3. RIOM VB
4. STADE CLERMONTOIS/JEAN ZAY 1	4. CHAMPEIX
5. COMBRONDE	5. AMBERT
6. A.L. CÉBAZAT 2	6. LEMBRON

REGLEMENT CHAMPIONNAT FEMININ

Le règlement est celui de la FFVB :

- Hauteur du filet : 2.24 m
- Pas de règlement concernant les brûlés
- Une tolérance est prévue pour les équipes évoluant à 5 joueuses

EXCELLENCE

Journée 1 du 4 au 22 novembre		
A.L. CEBAZAT 2	/	PONT DE DORE
ENTENTE STADE / JEAN ZAY	/	A.L. CEBAZAT 1
COMBRONDE		Repos
Journée 2 du 25 novembre au 13 décembre		
PONT DE DORE	/	COMBRONDE
A.L. CEBAZAT 1	/	A.L. CEBAZAT 2
Repos		ENTENTE STADE / JEAN ZAY
Journée 3 du 16 décembre au 10 janvier 2025		
COMBRONDE	/	A.L. CEBAZAT 1
A.L. CEBAZAT 2	/	ENTENTE STADE / JEAN ZAY
PONT DE DORE		Repos
Journée 4 du 13 au 31 janvier		
A.L. CEBAZAT 1	/	PONT DE DORE
ENTENTE STADE / JEAN ZAY	/	COMBRONDE
Repos		A.L. CEBAZAT 2
Journée 5 du 3 au 21 février		
COMBRONDE	/	A.L. CEBAZAT 2
PONT DE DORE	/	ENTENTE STADE / JEAN ZAY
Repos		A.L. CEBAZAT 1
Journée 6 du 24 février au 14 mars		
PONT DE DORE		A.L. CEBAZAT 2
A.L. CEBAZAT 1		ENTENTE STADE / JEAN ZAY
COMBRONDE		Repos
Journée 7 du 17 mars au 4 avril		
COMBRONDE		PONT DE DORE
A.L. CEBAZAT 2		A.L. CEBAZAT 1
ENTENTE STADE / JEAN ZAY		Repos
Journée 8 du 7 au 25 avril		
A.L. CEBAZAT 1		COMBRONDE
ENTENTE STADE / JEAN ZAY		A.L. CEBAZAT 2
Repos		PONT DE DORE
Journée 9 du 28 avril au 16 mai		
PONT DE DORE		A.L. CEBAZAT 1
COMBRONDE		ENTENTE STADE / JEAN ZAY
A.L. CEBAZAT 2		Repos
Journée 10 du 19 mai au 16 juin		
A.L. CEBAZAT 2		COMBRONDE
ENTENTE STADE / JEAN ZAY		PONT DE DORE
A.L. CEBAZAT 1		Repos

HONNEUR

Journée 1 du 4 au 22 novembre		
CHAMPEIX	/	LEMBRON
RIOM	/	A.L. CEBAZAT 3
A.L. CEBAZAT 4		Repos
Journée 2 du 25 novembre au 13 décembre		
LEMBRON	/	A.L. CEBAZAT 4
A.L. CEBAZAT 3	/	CHAMPEIX
Repos		RIOM
Journée 3 du 16 décembre au 10 janvier 2025		
A.L. CEBAZAT 4	/	A.L. CEBAZAT 3
CHAMPEIX	/	RIOM
LEMBRON		Repos
Journée 4 du 13 au 31 janvier		
A.L. CEBAZAT 3	/	LEMBRON
RIOM	/	A.L. CEBAZAT 4
Repos		CHAMPEIX
Journée 5 du 3 au 21 février		
A.L. CEBAZAT 4	/	CHAMPEIX
LEMBRON	/	RIOM
Repos		A.L. CEBAZAT 3
Journée 6 du 24 février au 14 mars		
LEMBRON		CHAMPEIX
A.L. CEBAZAT 3		RIOM
A.L. CEBAZAT 4		Repos
Journée 7 du 17 mars au 4 avril		
A.L. CEBAZAT 4		LEMBRON
CHAMPEIX		A.L. CEBAZAT 3
RIOM		Repos
Journée 8 du 7 au 25 avril		
A.L. CEBAZAT 3		A.L. CEBAZAT 4
RIOM		CHAMPEIX
Repos		LEMBRON
Journée 9 du 28 avril au 16 mai		
LEMBRON		A.L. CEBAZAT 3
A.L. CEBAZAT 4		RIOM
CHAMPEIX		Repos
Journée 10 du 19 mai au 16 juin		
CHAMPEIX		A.L. CEBAZAT 4
RIOM		LEMBRON
A.L. CEBAZAT 3		Repos

CHAMPIONNAT LOISIR

POULE UNIQUE

COURPIERE 2 / VIC - PARENT 3 / U.S.G.A / COURNON 2 / CHAMPEIX 3

Journée 1 du 4 au 22 novembre		
CHAMPEIX 3	/	COURNON 2
COURPIERE 2	/	USGA
VIC/PARENT 3		Repos
Journée 2 du 25 novembre au 13 décembre		
COURNON 2	/	VIC/PARENT 3
USGA	/	CHAMPEIX 3
Repos		COURPIERE 2
Journée 3 du 16 décembre au 10 janvier 2025		
VIC/PARENT 3	/	USGA
CHAMPEIX 3	/	COURPIERE 2
COURNON 2		Repos
Journée 4 du 13 au 31 janvier		
USGA	/	COURNON 2
COURPIERE 2	/	VIC/PARENT 3
Repos		CHAMPEIX 3
Journée 5 du 3 au 21 février		
VIC/PARENT 3	/	CHAMPEIX 3
COURNON 2	/	COURPIERE 2
Repos		USGA
Journée 6 du 24 février au 14 mars		
COURNON 2		CHAMPEIX 3
USGA		COURPIERE 2
VIC/PARENT 3		Repos
Journée 7 du 17 mars au 4 avril		
VIC/PARENT 3		COURNON 2
CHAMPEIX 3		USGA
COURPIERE 2		Repos
Journée 8 du 7 au 25 avril		
USGA		VIC/PARENT 3
COURPIERE 2		CHAMPEIX 3
Repos		COURNON 2
Journée 9 du 28 avril au 16 mai		
COURNON 2		USGA
VIC/PARENT 3		COURPIERE 2
CHAMPEIX 3		Repos
Journée 10 du 19 mai au 16 juin		
CHAMPEIX 3		VIC/PARENT 3
COURPIERE 2		COURNON 2
USGA		Repos

LISTE DES CLUBS ET COORDONNÉES DES RESPONSABLES

AMBERT CS

Responsable Général	CURIEN Patrick	Email : patrick@kiweez.fr Port : 07 84 39 80 05
Responsable équipe **AMBERT**	JEAN Floriane	Email : florianejean63@gmail.com Port : 06 07 33 36 09
Responsable équipe **FEMININE**	DESCHILDRE Claire	Email : claire.deschildre@gmail.com Port : 06 07 95 71 81
Salle	rue Pierre de Coubertin, 63600 AMBERT	Jour : jeudi 20h

ASC AIA

Responsable Général	MICHEL Stéphane	Email : smichel63@yahoo.fr Port : 06 99 87 01 47
Responsable équipe **AIA 1**	IMPERATORI Richard	Email : richy.imper@hotmail.fr Port : 06 16 25 41 46
Responsable équipe **AIA 2**	GUIGNARD Yann	Email : y.guignard63@gmail.com Port : 06 35 24 24 30
Responsable équipe **AIA 3**	RANC Julien	Email : julienranc@yahoo.fr Port : 06 88 15 68 78
Lieu	Complexe Sportif AIA 161 avenue du Brézet, 63100 Clermont-Fd/Lempdes - ZONE SPORT	Jours : lundi 20h30 (équipe 1) jeudi 20h30 (équipes 2 et 3)

BRIOUDE AL

Responsable Général	CHARRET Jérôme	Email : jerome.charret@neuf.fr Port : 06 15 79 73 76 Port : 06 08 06 59 11
Responsable équipe **BRIOUDE**	LAFARGE Laurent	Email : laurent.lafarge@ac-clermont.fr Port : 07 83 34 30 29
Lieu	Halle au sport, rue de l'abattoir 43100 BRIOUDE	Jour : lundi 20h00

AMICALE LAÏQUE CEBAZAT VOLLEY

Responsable Général	PAPON Mickaël / AUROUX Benoit	Email : mickael.pap@hotmail.fr Port : / 06 63 42 34 42
Responsable équipe **A.L. CEBAZAT**	PAPON Mickaël	Email : mickael.pap@hotmail.fr

Responsable équipe **FEMININE** **A.L.CEBZAT 1**	FARINNACI Fred	Email : amicalelaique63118@gmail.com Port : 06 50 64 06 10
A.L.CEBZAT 2	VAISSETTES Emma	Email : amicalelaique63118@gmail.com Port : 06 77 45 37 92
A.L.CEBZAT 3	LACROIX Chloé	Email : amicalelaique63118@gmail.com Port : 06 51 08 05 12
A.L.CEBZAT 4	DULAC Coraline	Email : amicalelaique63118@gmail.com Port : 06 15 08 11 24
Lieu	87 rue Jules Ferry, 63118 CEBAZAT	Jour : jeudi 18h30 - lundi 20 h30 (féminines)

CEBAZAT VOLLEY

Responsable Général	GRUYER Jérôme	Email : cjgruyer@hotmail.com Port : 06 76 33 58 78
Responsable équipe **CHAMALIERES**	GROISNE Olivier	Email : olivier.groisne@gmail.com Port : 06 79 65 23 61
Lieu	Complexe Sportif Bellime, 87 rue Jules Ferry, 63118 CEBAZAT	Jour : mardi 20h30

CHAMPEIX A.L.

Responsable Général **CHAMPEIX 1, 2** **et FEMININE**	DESSERRE Maxime	Email : champeix.vb@gmail.com Port : 06 20 24 33 32
Lieu	impasse de l'oche, 63320 CHAMPEIX	Jour : jeudi 20h ou vendredi 20h30

CHAPPES A.L.

Responsable Général	DAILLOUX Ludovic	Email : phone.ludo@gmail.com Port : 06 87 20 18 22
Responsable équipe **CHAPPES**	EL MALKI Medhi	Email : mehdi.el-malki@wanadoo.fr Port : 06 65 34 16 88
Lieu	rue du Stade, 63720 CHAPPES	Jour : lundi 20h

COMBRONDE VB

Responsable Général	JOLY Pierre	Email : pijoly@gmail.com Port : 06 85 79 06 80
Responsable équipes **COMBRONDE VB 1** **FEMININE**	BROMONT Marie	Email : marieb6310@gmail.com Port : 06 11 14 91 92

Responsable équipe **COMBRONDE VB 2**	DUBROUILLET David	Email : david.dubrouillet@laposte.net Port : 06 07 25 05 22
Lieu	Salle J.M. Bonnet rue Alexandre Varenne, 63460 COMBRONDE	Jour : mardi 20h30

COURNON CENTRE DE LOISIRS

Responsable Général, équipe et LOISIR	RAYNAUD Dominique	Email : domiraynaud@sfr.fr Port : 06 17 68 41 14
Lieu	Gymnase La Ribeyre Bd pasteur, COURNON	Jour : jeudi 20 H 30

COURPIERE ACVB

Responsable Général **COURPIERE 1** **FEMININE**	TONELLO Fanny	Email : fanny.ninie@hotmail.fr Tél : 04 73 53 18 61 Port : 06 68 71 86 70

Jours : **lundi 20h30 (féminine) et lundi ou jeudi 20h00 (équipe 1)**

Responsable équipe **COURPIERE LOISIR**	TONELLO Fanny	Email : fanny.ninie@hotmail.fr Tél : 04 73 53 18 61 Port : 06 68 71 86 70
Lieu	Gymnase Bellime, 63120 COURPIÈRE	Jour : **lundi ou jeudi 20h00**

C.U.C. CLERMONT

Responsable Général	GUY François	Email : cuc.volley63@gmail.com Port : 06 32 37 54 43
Responsable équipe **C.U.C. 1**	FEDERSPIEL Adrien	Email : adrien.federspiel@hotmail.fr Port : 06 72 98 10 80
Responsable équipe **C.U.C. 2**	SCHWALM Mathis	Email : mathis.schwalm1@gmail.com Port :
Responsable équipe **C.U.C. 3**	BERRIOT CHABERT Mathilde	Email : mberriot63@laposte.net Port : 07 69 34 25 29
Lieu	Gymnase de l'Oradou, rue Clovis Hugues 63000 Clermont-fd	Jour : jeudi 20h

GELLES VB

Responsable équipe	VIOLLET Christophe	Email : viollet.c63@orange.fr Port : 06 80 55 33 35
Lieu	Gymnase route d'Herment, GELLES	Jour : vendredi 19 H 30

GERZAT Cheminots

Responsable Général et d'équipe 2	MAURICE Frédéric	Email : frederic.maurice21@gmail.com Tél : 04 73 27 67 61 Port : 06 18 07 42 78

Responsable équipe **GERZAT 1**	FIORE Frédéric	Email : fredericfiore@yahoo.fr Port : 06 80 46 50 65
Lieu	Gymnase Ch Fournier rue sous les Ors, 63360 GERZAT	Jour : jeudi 20 H

JEAN ZAY CLERMONT AL

Responsable Général **JEAN ZAY CLERMONT AL1**	DURANTIN Kevin	Email : kevin.durantin@hotmail.fr Port : 06 70 85 49 00
Responsable équipe **JEAN ZAY CLERMONT AL2**		Email : Port :
Responsable équipe **JEAN ZAY CLERMONT AL3**	FAGAULT Christian	Email : ch.fagault@wanadoo.fr Port : 06 77 16 27 45
Lieu	Gymnase R. Pras 3 rue Jean Monnet, 63100 Clermont-Fd	Jour : lundi vendredi 20h-22h

LA BOURBOULE AS

Responsable Général	BATTUT Romain	Email : romain.battut@yahoo.fr Port : 06 89 37 21 61
Responsable équipe **LA BOURBOULE**	DUFERNEZ Mickaël	Email : mickael_dufernez@hotmail.com Port : 06 76 10 22 12
Lieu	gymnase municipal rue des Vernières	Jour : lundi ou mercredi ou jeudi 20h30

LEMBRON VB

Responsable Général	LOPEZ Liselotte	Email : liselottelopez@gmail.com Port : 07 68 48 43 10
Responsable équipe **LEMBRON VB**	LEBRUN Aurélien	Email : au.lebrun@laposte.net Port : 06 99 09 13 46
Responsable équipe **FEMININE**	BELLION Elodie	Email : elorelien@yahoo.fr Port : 06 83 12 11 16
Lieu	Salle Polyvalente rue de la Ronzière 63340 ST GERMAIN LEMBRON	Jours : mardi / jeudi / vendredi 20 H 30

MANZAT COMBRAILLES VB

Responsable Général et **MANZAT 2**	SARDIER François	Email : francois63000@hotmail.com Port : 06 08 87 44 81
Responsable équipe **MANZAT 1**	BOUTONNET Sandrine	Email : sandrine.seb63410@gmail.com Port : 06 78 91 72 93
Lieu	Gymnase de Manzat rue des Gunchères, 63410 MANZAT	Jour : vendredi 21 H

MENETROL FJEP

Responsable Général	PAYOT Marjorie	Email : marzo03@hotmail.fr Port : 06 47 24 39 78
Responsable équipe **MENETROL FJEP1**	RUEDA Tony	Email : tonyrueda@orange.fr Port : 06 68 61 90 16
Responsable équipe **MENETROL FJEP2**	MOIROUX DIAT Christophe	Email : chrisroudia63@gmail.com Port : 07 60 58 36 35
Lieu	Salle Polyvalente rue des Anciens Combattants 63200 MENETROL	Jour : mercredi 20 H 30

MESSEIX USMBL

Responsable Général	DURANQUET Marine	Email : marineduranquet@yahoo.com Port : 06 88 98 90 07
Responsable équipe **MESSEIX USMBL**	BONY Isabelle	Email : bi63@orange.fr Port : 06 87 91 06 84
Lieu	Gymnase de Bourg Lastic 63760	Jour : mercredi 20 H 30

NOHANENT PUY VALEIX

Responsable Général	DAUBORD Sylvie	Email : sylvie.daubord@orange.fr Tél : 04 73 60 06 65 Port : 06 20 15 16 77
Responsable équipe **NOHANENT 1**	LIEU Kieu Tien	Email : kieutienlieu77@gmail.com Port : 06 17 56 05 94
Responsable équipe **NOHANENT 2**	PONT Sylvain	Email : fenrir2005@hotmail.fr Tél : 04 73 23 74 71 Port : 06 83 57 30 09
Lieu GPS	rue du Puy Valeix 45°48'46.5401 N / 3°03'16.9834 E	Jour : mardi ou vendredi 20 H 15

ORCET FJEP

Responsable Général	FLEURY Jean	Email : jeanjeanfleury@gmail.com Tel : 09 53 78 66 18 Port : 06 25 22 51 29

Responsable équipe **ORCET 1**	MATON Pierre	Email : maton.pierre63@gmail.com Port : 06 42 28 74 73
Responsable équipe **ORCET 2**	FLEURY Jean	Email : jeanjeanfleury@gmail.com Port : 06 25 22 51 29
Responsable équipe **ORCET 3**	CHATARD Pascal	Email : mik.chatard@orange.fr Port : 06 60 57 42 56
Lieu	Salle Jean Moulin ORCET 63670 ORCET	**Jour : mercredi et vendredi 20h45**

PERIGNAT-LES-SARLIEVE VB

Responsable Général	LANDRIEUX Frédérick	Email : fredland72@gmail.com Port : 07 70 41 14 25
Responsable équipe **PERIGNAT-LES-SARLIEVE** **FEMININE**	LECLAIRE Charlotte	Email : charlotte.leclaire@gmail.com Port : 07 72 23 27 43
Lieu	Halle des Sports, 63170 Pérignat-lès-Sarlième	Jour : **mardi 20h30 ou jeudi 21h**
Responsable équipe **PERIGNAT-LES-SARLIEVE 1**	DIJOUX Richard	Email : richard.dijoux@gmail.com Port : 07 50 41 32 00
Lieu	Halle des Sports, 63170 Pérignat-lès-Sarlième	Jour : **mardi 20h30**

PERIGNAT-LES-SARLIEVE VB (suite)

Responsable équipe **PERIGNAT-LES-SARLIEVE 2**	PACCOT Flavien	Email : flaco@crans.org Port : 06 77 10 95 40
Lieu	Halle des Sports, 63170 Pérignat-lès-Sarlième	Jour : **mardi 20h30**
Responsable équipe **PERIGNAT-LES-SARLIEVE 3**	LARACINE Bernard	Email : bernardlaracine@orange.fr Port : 06 74 60 65 78
Lieu	Halle des Sports, 63170 Pérignat-lès-Sarlième	Jour : **jeudi 21 H**
Responsable équipe **PERIGNAT-LES-SARLIEVE 4**	SOLANET François	Email : francois.solanet@gmail.com Port : 06 73 02 19 46
Lieu	Halle des Sports, 63170 Pérignat-lès-Sarlième	Jour : **jeudi 21 H**

PERPEZAT VOLLEY CLUB

Responsable général	PETIT Sandra	Email : volleyclubperpezat@yahoo.com Port : 06 87 30 66 11
Responsable équipe **PERPEZAT 1 et 2**	BOULAY Julien	Email : volleyclubperpezat@yahoo.com Port : 06 72 75 73 61
Lieu	Gymnase Le Marchedial 63210 ROCHEFORT MONTAGNE	Jour : mardi 20h15 - 23h00

CLUB SPORTIF PONT DE DORE VOLLEY BALL

Responsable Général	BREGERE Pierre	Email : bregere_pierre@yahoo.fr Port : 06 08 85 11 35
Responsable équipe PONT DE DORE **FEMININE**	COSSARD Karel	Email : karelconstancias19@gmail.com Port : 06 70 14 15 99
Lieu	Halle des Sports, 63920 PESCHADOIRES	Jour : **mercredi 19h45**
Responsable équipe **PONT DE DORE 1**	GODARD Jérôme	Email : je.godard@gmail.com Port : 06 35 19 33 77
Lieu	Halle des Sports, 63920 PESCHADOIRES	Jour : **jeudi 20 H**
Responsable équipe **PONT DE DORE 2**	BRUN Erwan	Email : erwanbrun@outlook.fr Port : 07 72 00 28 12
Lieu	Halle des Sports, 63920 PESCHADOIRES	Jour : **jeudi 20h**
Responsable équipe **PONT DE DORE 3**	IMBERT Marine	Email : ed733496@gmail.com Port : 06 56 89 13 17
Lieu	Halle des Sports, 63920 PESCHADOIRES	Jour : **mercredi 19h45**

RIOM VB

Responsable Général	BERTRAND Delphine	Email : delphine.bertrand2@wanadoo.fr Port : 06 10 90 08 49
Responsable équipe **FEMININE**	MAEGHT Marion	Email : marion.maeght@gmail.com Port : 07 89 22 79 22
Lieu	Gymnase de l'amitié, Place de l'Europe	Jour : **mercredi ou vendredi 20h**
Responsable équipe **RIOM VB1**	DUBAC Stephane	Email : stephanedubac@gmail.com Port : 06 28 29 55 88
Responsable équipe **RIOM VB 2**	BERTRAND Delphine	Email : delphine.bertrand2@wanadoo.fr Port : 06 10 90 08 49
Responsable équipe **RIOM VB 3**	CHIGNAC Elodie	Email : chignac.elodie@gmail.com Port : 06 69 03 31 63
Responsable équipe **RIOM VB 4**	VRIGNAUD Jules	Email : jules.vrignaud@yahoo.fr Port : 06 32 32 01 58
Lieu	Gymnase de l'amitié, Place de l'Europe 63200 RIOM	Jour : **mercredi ou vendredi 20h**

ROMAGNAT FLEP

Responsable Général	TARDIEU Marion	Email : mariontardieu@hotmail.fr Port : 06 85 30 78 32
Responsable équipe **ROMAGNAT FLEP 1** **ROMAGNAT FLEP 3**	POIRIER Fabrice	Email : fabrice.poirier47@orange.fr Port : 06 88 76 68 39
Lieu	Halle des Sports	Jour : **mercredi 20h**
Responsable équipe **ROMAGNAT FLEP 2**	EYBOULET Cédric	Email : ced.eyboulet@gmail.com Port : 06 70 36 69 72
Lieu	Salle multisports	Jour : **lundi 20 H 30**

SAINT FLOUR

Responsable Général et d'équipe	VACHON Pierre / BELLANGER Maxence	Email : pierre.vachon1408@gmail.com Port Pierre : 06 59 06 28 65 Port Maxence : 06 05 62 63 18
Lieu	5 avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR	Jour : vendredi 20h30-22h30

SAINT POURÇAIN

Responsable Général	CLEMENS Romain	Email : romain_clem05@hotmail.com Port : 06 11 53 17 55
Responsable équipe **SAINT POURCAIN 1**	DEUX Nicolas	Email : deuxnicolas@yahoo.fr Port : 06 73 80 47 21
Responsable équipe **SAINT POURCAIN 2**	PEAUGER Céline	Email : celine.peauger@akeonet.com Port : 06 76 80 60 08
Lieu	Gymnase J. Reynaud 5 rue du lycée, 03500 ST POURÇAIN	Jour : mardi ou jeudi 20 H

SAINT YORRE VBC

Responsable Général et d'équipe	LAGRIFFOUL William	Email : wlagriffoul@hotmail.com Port : 06 79 24 68 40
Lieu	Halle des Sports, 9 rue Palles	Jour : vendredi 20h30

STADE CLERMONTOIS

Responsable Général et STADE CLERMONTOIS 2	SAINT-ANDRÉ Morgane	Email : mix63@hotmail.fr Port : 06 31 43 20 47
Responsable équipe **STADE CLERMONTOIS 1**	BOUCNEAU Merel	Email : merel.boucneau@gmail.com Port : 07 66 36 84 17
Responsable équipe **STADE CLERMONTOIS 3**	NAVARRO Alexandre	Email : navalexandre@hotmail.fr Port : 06 83 34 00 20

Responsable équipe **STADE CLERMONTOIS 4**	SANVOISIN Francois Gymnase Anatole France	Email : francois.sanvoisin@gmail.com Port : 06 74 19 51 62 Jour : lundi 20h00

STADE CLERMONTOIS/AL JEAN JAY

Responsable équipe 1 **FEMININE**	SAINT-ANDRÉ Morgane	Email : mix63@hotmail.fr Port : 06 31 43 20 47
	Gymnase La charme, Clermont-Ferrand Gymnse Robert Pras	Jour : lundi ou vendredi 20h ou jeudi 19h30

SAT VOLLEY-BALL THIERS

Responsable Général	BRISET Julyan	Email : julyan.briset@gmail.com Port : 06 79 38 06 41
Responsable équipe **THIERS SAT VOLLEY BALL 1**	DELPIROU Anne-Sophie	Email : annesophie63@gmail.com Port : 06 83 30 56 11
Responsable équipe **THIERS SAT VOLLEY BALL 2**	MALORON Audrey	Email : audrey.maloron@live.fr Port : 06 83 26 34 34
Lieu	Gymnase C. LEVADOUX rue Jean Zay, 63300 THIERS	Jour : lundi 20h15 ou vendredi 20h30

USAM CLERMONT

Responsable Général et équipe 2	KARANACIRI Wafa	Email : wafakaranaciri63@gmail.com Port : 06 11 25 41 37
Responsable équipe **USAM CLERMONT 1**	DIATTA Moustapha	Email : mohamedmoustapha.diatta@yahoo.com Port : 06 69 14 65 44
Responsable équipe **USAM CLERMONT 3**	BERTRAND-MAYET Anaïs	Email : abertrand-mayet@orange.fr Port : 06 27 29 12 77
Lieu	Gymnase de l'oradou, rue Clovis Hugues 63000 CLERMONT-FERRAND	Jour : vendredi 20h-22h

VICHY VBD

Responsable Général et équipe 1	REBOURS Aurélie	Email : arebours03@gmail.com Port : 06 99 95 00 99
Responsable d'équipe 2	PLOIX Nicolas	Email : niploix@gmail.com Port : 06 76 67 50 16
Lieu	Salle A Palais des sports Pierre Coulon, route du Pont de l'Europe, 03700 BELLERIVE SUR ALLIER	Jour : mercredi 20h00

ENTENTE VIC-LE-COMTE / PARENT

Responsable Général **et équipe LOISIR**	BONED Carole	Email : bonedcarole@gmail.com Port : 06 69 14 44 15

Responsable équipe **Vic / Parent 1**	GAMBLIN Antoine	Email : aphacodex0@gmail.com Port : 07 82 96 48 80
Responsable équipe **Vic / Parent 2**	ORFANOTTI Léo	Email : kirleo63730@gmail.com Port : 06 13 68 44 61
Lieu :	Halle des sports, rue de Chabonnat 63270 PARENT	Jour : mercredi ou vendredi 20h30

VOLVIC AL

Responsable Général	CHABERNAUD Fabrice	Email : fabrice.chabernaud@alvolvic.fr Port : 06 84 87 38 36
Responsable équipes **VOLVIC AL 1** **VOLVIC AL 2**	VERHELST Cécilia	Email : cecilia.chevreux@hotmail.com Port : 06 38 19 67 10
Lieu	Gymnase Champleboux, av de la liberté 63530 VOLVIC	Jour : mardi 20h15

U.S.G.A

Responsable équipe **LOISIR**	LUSERGA Frederique	Email : freddy.luserga@gmail.com Port : 06 80 72 71 15
Lieu	Gymnase du collège, 63770 Les Ancizes	Jour : mardi 19h45 ou vendredi 18h30

ENVOI DES FEUILLES DE MATCH

Le responsable de l'équipe qui reçoit devra faire parvenir par email dans les 48 heures maximum la version numérisée de la feuille de match dûment complétée. L'originale devra être conservée par le responsable d'équipe, la commission se réservant le droit de la réclamer à tout moment.

VOUS VEILLEREZ A CE QUE CETTE FEUILLE SOIT PARFAITEMENT NETTE, LISIBLE ET INTÉGRALEMENT REMPLIE (Date, lieu, heure, division, journée, noms et numéros de licences des joueurs et éventuelles remarches).

Pour faciliter le travail de saisie du personnel de l'UFOLEP nous vous demandons dorénavant que dans l'objet de votre email figurent les mentions suivantes :
Sport (Volley-ball), Division (ex : PH2), Journée (ex: J3), Adversaires (equipeA vs equipeB).

Les feuilles de matchs seront à envoyer exclusivement à l'adresse suivante :

accueil@ufolep63.org

REGLEMENT CONCERNANT LES REPORTS DE MATCHS

Matchs à rattraper possibles (accords à définir entre les équipes):

- pendant les semaines de rattrapage planifiées au calendrier
- pendant les semaines de congé scolaires,
- ou sur un autre créneau que le jour de semaine théorique

Toute équipe (recevant ou se déplaçant) ne pouvant pas respecter la date planifiée pour le match doit impérativement envoyer un mail :

- à son adversaire
- avec copie à l'UFOLEP accueil@ufolep63.org

en expliquant les raisons et proposant une date de rattrapage.

L'équipe adverse devra donner une réponse également avec copie à l'UFOLEP.

En cas d'impossibilité d'entente, les responsables de chaque équipe seront convoqués lors d'une réunion extraordinaire de la commission.

Sans réponse reçue de la part de l'une des 2 équipes, celle-ci sera considérée comme en-tort.

Chaque équipe ne peut cumuler que 2 reports de son fait.

Le troisième sera considéré comme perdu par forfait.

RÉSULTATS

Tous les résultats des rencontres et les classements du Championnat, sont consultables sur le site de l'UFOLEP du Puy-de-Dôme : **www.ufolep63.org**

Si vous avez des informations, des photos… à diffuser, envoyez les à : **accueil@ufolep63.org**

SEMAINES DE RATTRAPAGE

R1 : semaine n° 51 (du 16 au 20 décembre 2024)

R2 : semaine n° 8 (du 17 au 21 février 2025)

FINALE / BARRAGES : du 9 au 13 juin 2025

Ne seront prises en compte pour le classement que les rencontres dont les feuilles de matchs seront parvenues à l'UFOLEP avant **le 30 mai 2025**.

COUPE DE PRINTEMPS 2025

1er TOUR : du 17 au 21 mars

2e TOUR : du 7 au 11 avril

3e TOUR : du 26 mai au 6 juin

FINALES : du 9 au 13 juin

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le règlement adopté est celui de la F.F.V.B. en ce qui concerne le déroulement des rencontres.

POINTS PARTICULIERS ET RAPPELS :

1 - Les rencontres se jouent en 3 SETS GAGNANTS.

2 - Chaque équipe est tenue de présenter un arbitre et un ballon et doit se présenter en tenue de sport (maillot numéroté souhaité).

3- Un match se joue à 6 joueurs alignés sur le terrain à chaque set, dès le premier point du 1er set. En cas de blessure en cours de match, le match peut se terminer à 5 ou sera considéré perdu 3 sets à 0. Le jeu à 4 est strictement interdit et le match sera déclaré perdu 3 sets à 0.

4- Mineur/Surclassement:

Tout joueur mineur doit avoir sa demande de licence visée par ses parents.

Tout joueur entre 17 et 18 ans doit faire l'objet d'un simple surclassement (Certificat par médecin généraliste).

Tout joueur entre 16 et 17 ans doit faire l'objet d'un double surclassement (Certificat par médecin sportif fédéral).

5 - L'arbitrage sera effectué par le club qui reçoit sauf accord différent passé entre les 2 clubs présents le soir du match. Toute personne possédant la carte d'arbitre U.F.O.L.E.P. sera prioritaire pour diriger une rencontre si elle le désire même si elle fait partie du club reçu. L'arbitrage en second sera assuré par l'autre équipe.

6 - Le responsable de l'équipe qui reçoit devra faire parvenir, dans les 48 heures, la version numérisée de la feuille de match dûment complétée. L'originale doit être conservée par le responsable d'équipe

7 - Les matchs seront sanctionnés comme indiqué ci-après :

Nb de points:

Victoire 3-0 = 5 points	**Défaite 2-3 = 2 points**
Victoire 3-1 = 4 points	**Défaite 1-3 = 1 point**
Victoire 3-2 = 3 points	**Défaite 0-3 = 0 point**

Forfait = -1 point

- En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées par le nombre de victoires, puis par le coefficient.

8 - **L'équipe qui reçoit prendra le premier contact au moins 15 jours avant la rencontre** pour préciser après entente l'heure et le lieu de la rencontre qui devra avoir lieu impérativement entre les dates limites.

9 - Aucun joueur ne pourra participer aux épreuves s'il n'est pas régulièrement qualifié pour son club à la date du match. **Tous les joueurs devront être titulaires d'une licence UFOLEP homologuée**.

10 - L'arbitre et les capitaines devront exiger avant le match la présentation des licences en règle et vérifier l'identité de chacun des joueurs. En cas de non présentation de licences, l'arbitre devra s'assurer de l'identité du joueur et le faire signer sur la feuille de match.

11 - Un club qui aurait fraudé sur l'identité d'un joueur ou aurait fait jouer un équipier non qualifié, aura match perdu sans préjudice des sanctions habituelles.

12 - Un club déclarant forfait doit en aviser son adversaire dès que possible. Tout cas litigieux sera examiné par la Commission U.F.O.L.E.P. sans préjudice de sanctions financières, ou de mise hors championnat, en cas de mauvaise volonté évidente.

13 - En cas de forfait, l'équipe présente devra envoyer à l'UFOLEP la feuille de match de la rencontre dûment remplie avec rapport du capitaine.

Amendes :	forfait simple	8 €
	forfait général	30 € (3 forfaits)

La commission rappelle aux clubs que les **compétitions doivent se dérouler dans le meilleur esprit sportif**, tout devant être mis en œuvre pour que les rencontres aient lieu.

En cas de non déplacement d'une équipe au match ALLER, la rencontre retour sera inversée.

14 – Chaque club établit une liste de **7** joueurs par équipe. Ces listes devront être fournies à l'UFOLEP avant le premier match de la saison.

Sur une feuille de match, une équipe pourra aligner un maximum de 2 joueurs inscrits sur les listes des équipes de niveau supérieur ou égal.

15 - Les listes de joueurs subsistent pendant toute la durée du championnat.

1) Les clubs ayant des difficultés d'effectif pourront établir une liste de 6 joueurs brûlés. Dans ce cas, l'équipe ne pourra aligner qu'un joueur inscrit sur la liste des équipes de niveau supérieur ou égal.

2) Un joueur ne peut posséder qu'une licence UFOLEP et de ce fait ne peut évoluer que dans un seul club.

16 - Concernant les salles dont les horaires sont limités, les matchs n'ayant pu se terminer sont à rejouer en totalité après accord des lieux et heures par les 2 équipes.

17 - Les équipes faisant évoluer des joueurs non licenciés (licence dûment enregistrée) auront match perdu par forfait.

18 - Les réclamations éventuelles devront obligatoirement être accompagnées d'un droit de 15.00 €, joint à la lettre recommandée, ou ne seront pas prises en considération. Elles devront être adressées au **Comité Départemental UFOLEP** dans les **48 heures** suivant la date de la rencontre.

19 - Les décisions de la Commission seront notifiées aux clubs dans les 10 jours ouvrables. Il pourra être fait appel, par écrit, d'une décision de la Commission technique Volley-ball devant le Comité Directeur UFOLEP qui juge en dernier ressort.

Pour être recevable, l'appel doit être adressé en recommandé au Comité Départemental. Il doit être accompagné de tous les documents concernant le litige et du versement de la somme fixée par le règlement (30 €, à régler par chèque libellé au nom de l'UFOLEP 63).

Ces formalités sont obligatoires sous peine d'irrecevabilité de l'appel. En aucun cas, l'appel n'est suspensif.

20 - La Commission se réserve le droit d'effectuer des contrôles de licence tout au long de la saison sur tout terrain.

21 - L'organisation du Championnat et les règles de montées - descentes sont définies en annexe. Tout litige sera traité en commission.

22 - Une équipe peut avoir un maximum de 2 matchs reportés de son fait, en cours. Toute demande de report supplémentaire entrainera une défaite par forfait (dès qu'un match sera rattrapé l'équipe retrouvera une possibilité de report).

MONTÉES - DESCENTES

Le dixième d'Excellence descend en Promotion d'Excellence et le premier de promotion d'Excellence monte en Excellence.

Le neuvième d'Excellence et le second de Promotion d'Excellence font un match de barrage. Le vainqueur monte/reste en Excellence.

Le dixième de Promotion d'Excellence descend et le premier d'Accession monte. Le neuvième de promotion d'Excellence et le second d'Accession font un match de barrage. Le vainqueur monte/reste en promotion d'Excellence.

Les 2 derniers d'accession descendent en Honneur et le premier de chaque poule d'Honneur monte en Accession. Une finale aura lieu pour déclarer le champion d'Honneur entre le premier de chaque poule.

Les 2 derniers de chaque poule d'Honneur descendent en Promotion d'Honneur et les 2 premiers de chaque poule de Promotion d'Honneur montent en Honneur. Une finale aura lieu pour déclarer le champion de Promotion d'Honneur entre le premier de chaque poule.

La commission Volley-Ball UFOLEP 63 se réserve le droit de prendre toute décision propice au bon déroulement du championnat.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Le règlement officiel est consultable sur le site internet de la FFVB. Il est fortement recommandé à chaque équipe d'en détenir un exemplaire.

CONDUITE SPORTIVE ET FAIR-PLAY

- Les participants doivent accepter avec un esprit sportif les décisions des arbitres, sans les discuter.

- En cas de doute, seul le capitaine de jeu peut demander des éclaircissements au 1er arbitre.

- Les participants doivent s'abstenir de toute action ou attitude visant à influencer les décisions des arbitres ou couvrir les fautes commises par leur équipe.

- Les participants doivent se conduire respectueusement et courtoisement dans un esprit de FAIR-PLAY, non seulement à l'égard des arbitres mais aussi à l'égard des autres officiels, des adversaires, des partenaires et des spectateurs.

EXÉCUTION DU SERVICE

- Le ballon est frappé avec une main ou n'importe quelle partie du bras après avoir été lancé en l'air ou lâché, Le joueur dispose de 8 secondes après le coup de sifflet de l'arbitre. Seule une tentative de service est autorisée. Faire rebondir le ballon ou bouger le ballon entre les mains est autorisé.

TOUCHES D'ÉQUIPE, CONTACTS SIMULTANÉS

- Si la touche simultanée du ballon entre deux adversaires au-dessus du filet entraîne un contact prolongé, le jeu continue*. La double faute de tenu n'est plus sanctionnée dans ce cas précis.*

CONTRER

- Le contre est l'action des joueurs placés près du filet pour intercepter le ballon provenant du camp adverse en dépassant le haut du filet, sans tenir compte de la hauteur du ballon au moment du contact, mais une partie du corps doit être plus haute que le sommet du filet.

FRANCHISSEMENT AU-DESSUS DU FILET

- Au contre, il est permis de toucher le ballon de l'autre côté du filet *après une frappe d'attaque*

PÉNÉTRATION SOUS LE FILET

- Toucher le terrain de jeu de l'adversaire avec le(s) pied(s) est autorisé pour autant que la partie du (des) pied(s) reste en contact avec la ligne centrale ou directement au-dessus de celle-ci. Il est compté faute si le(s) pied(s) d'un joueur pénètre(nt) **complètement** dans le camp adverse

- Toucher ou pénétrer le terrain de jeu de l'adversaire avec n'importe quelle partie du corps située **au-dessus du (des) pied(s**) d'un joueur est autorisé pour autant que cela ne gêne pas le jeu de l'adversaire.

CONTACT AVEC LE FILET

-Le contact du filet entre les antennes par un joueur, au cours de l'action de jouer le ballon, est une faute. L'action de jouer le ballon comprend (entre autres) le départ ou l'envol, la frappe (ou sa tentative) et la reprise de contact avec le sol

- Un joueur interfère sur le jeu (entre-autres):
  - En touchant le filet entre les antennes ou l'antenne elle-même durant son action de jouer le ballon, En utilisant le filet entre les antennes comme support ou pour se stabiliser
  - En se créant un avantage injuste sur l'adversaire en touchant le filet
  - En réalisant une action qui empêche la tentative d'un adversaire de jouer le ballon.
  - En attrapant ou en tenant le filet

Les joueurs à proximité du ballon qui est joué, ou qui essaient de le jouer, sont considérés comme étant dans l'action de jouer le ballon, même s'il n'y a aucun contact avec le ballon.

L'APRÈS MATCH

Toujours dans un l'esprit de convivialité et de partage que tient à garder intact l'UFOLEP, l'après-match est traditionnellement synonyme de petit "casse-croûte de l'amitié" entre les deux équipes. Néanmoins nous tenons à vous préciser qu'il n'y a aucune obligation de repas chaud ni de surenchère gastronomique, les équipes faisant avec leurs moyens et leurs envies. Se prévenir à l'avance du nombre de participants et d'enventuelles restrictions alimentaires, c'est ça aussi "l'esprit UFOLEP".

COMMUNICATION ET RESEAUX SOCIAUX

De plus en plus de clubs communiquent et partagent la vie de leurs équipes via internet sur les réseaux sociaux (résultats, résumés des matchs, commentaires, photos, vidéos...). Nous demanderons aux clubs d'être particulièrement vigilants et bienveillants sur ce qu'ils publient sur les autres et de respecter le droit à l'image des personnes.

PRESENTATION DES LICENCES

Chaque équipe doit être en mesure de présenter les licences des joueurs présents sur la feuille de match.
Chaque équipe peut demander à vérifier les licences de l'autre équipe (c'est même vivement conseillé).
Nous conseillons à chaque club de faire apparaitre sur les licences des joueurs, les photos de ces derniers.

Aucune réclamation concernant la présence de joueurs indûment qualifiés, ne pourra être prise en compte si cela n'a pas été inscrit sur la feuille de match.

La mention "licence en cours" veut dire que la demande a été faite, (et non « on va le faire bientôt »).

Conformément aux règles actuelles FFVB, les temps morts à 8 et 16 sont normalement supprimés.
Le choix est néanmoins laissé à l'accord des 2 équipes avant le match (Ex : Problème des scorers électroniques pré-programmés).

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels avec des valeurs incontournables telles que la solidarité, le partage, le fair-play, la laïcité et la citoyenneté.

A ce titre, nous vous rappellerons que vous disputez des championnats MIXTES à différents niveaux mais tous à visée ludo-éducative et que dans se cadre nous vous demandons d'être vigilant en laissant à chacun et chacune la chance de pouvoir s'exprimer librement sur les terrains de volley-ball.

Alors, "À vos marques, Prêts, Matchez !!!!"

